

AMICIAL RECRUTE PLUS DE 300 POSTES

D'AIDES À DOMICILE SUR TOUTE LA FRANCE

AUPRÈS
D'EUX
JE ME SENS
UTILE

Rendez vous sur www.amicial.fr/fr/nous-rejoindre



amicial  *au coeur du domicile !*

 REJOIGNEZ-NOUS

Filière : INTERVENTION	Catégorie : EMPLOYE	
<i>Autres appellations :</i>	<i>Aide à domicile, Intervenant à domicile, agent à domicile, employé à domicile</i>	
Nom - prénom du titulaire :		
Créée le : 01/09/2021 Mise à jour le : 16/12/2021	Validée par le CODIR le : 10/02/2022	Rédigée par : Virginie Phulpin

Mission générale

L'intervenant(e) à domicile, employé(e) de degré 1 exerce sous la responsabilité de son/sa supérieur(e) hiérarchique. Il/elle réalise les missions définies ci-dessous en fonction de l'activité de la structure et des publics accompagnés dans le respect de la personne, de son bien-être et de l'évaluation des besoins préalablement effectuée.

Il/elle se déplace chez des particuliers en perte d'autonomie (personnes âgées, accidentées, personnes malades ou handicapées) pour contribuer à leur maintien à domicile. Il/elle les assiste dans les tâches matérielles de la vie quotidienne. Ce professionnel assure également un soutien moral et social.

Positionnement dans l'organisation

Rattachement hiérarchique : L'intervenant(e) à domicile est rattaché(e) à un(e) coordinateur/rice de parcours

Interlocuteurs internes : Le responsable d'agence, le/la coordinateur/trice de parcours, le/la gestionnaire de secteur, les chargé(e)s d'accueil, les RH, les autres services supports

Interlocuteurs externes : Les bénéficiaires, les aidants, les autres services intervenant à domicile

Publics accompagnés

- Les personnes en capacité d'exercer un contrôle et un suivi des actes ordinaires et essentiels de la vie courante
- Les personnes ne pouvant pas faire les actes ordinaires et essentiels de la vie courante en totale autonomie et/ou rencontrant des difficultés passagères
- Les enfants de plus de 3 ans

Principales missions exercées

Réaliser diverses activités liées à l'entretien et l'amélioration du cadre de vie et des activités administratives simples.

Assister les personnes dans les actes ordinaires de la vie quotidienne et contribuer à l'amélioration du cadre de vie et des activités administratives.

- Assurer l'entretien courant du logement et du linge (faire les poussières, ranger, nettoyer les surfaces vitrées, laver la vaisselle, faire les lessives, repasser le linge, faire des travaux de raccommodage)
- Préparer les aliments ou réaliser les repas
- Réaliser les achats alimentaires ou d'agrément, veiller à l'approvisionnement du stock de produits d'entretien
- Aider à la gestion des documents familiaux et aux démarches administratives
- Accompagner la personne lors des déplacements ou dans ses activités de loisirs

A l'exception des intervenant(e) positionné(e)s en Degré 1 – Echelon 1 : Accompagner et aider la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne :

- Aider à la mobilité et aux déplacements

- Aider à la toilette
- Aider à l'habillage et au déshabillage
- Aider à la prise des repas
- Soutenir dans les activités intellectuelles, sensorielles et motrices

Communiquer avec l'entourage de la personne accompagnée

Effectuer la liaison entre les personnes accompagnées, le service et les différents intervenants :

- Remplir le cahier de liaisons pour assurer le suivi avec les autres intervenants (famille, services sociaux...).
- Rendre compte de son intervention à son responsable
- Rendre compte des difficultés rencontrées au domicile, des modifications de l'état de santé et de confort de la personne accompagnée ou d'un éventuel cas de maltraitance
- Participer aux réunions d'équipe ou de coordination afin d'évaluer régulièrement la pertinence du plan d'intervention

Santé et sécurité au travail :

- Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail
- Porter les EPI selon les procédures internes et respecter les procédures d'hygiène, de qualité et de sécurité interne
- Participer au repérage des risques à domicile

Les missions et attributions indiquées ci-dessus ne présentent ni un caractère exhaustif, ni un caractère définitif et peuvent être modifiées en fonction des évolutions des services en lien avec la qualification et l'expérience.

Missions transversales :

Quelles que soient les missions principales du ou de la salarié(e), il ou elle doit assurer les missions transversales suivantes :

- Participer au repérage des fragilités de la personne et veiller à sa sécurité ;
- Effectuer son action en coopération et cohérence avec l'ensemble des acteurs tels que les équipes pluridisciplinaires et pluriprofessionnelles ;
- Rendre compte selon les procédures mises en place.

Compétences cibles

Savoirs

- Caractéristiques des différents publics aidés et de leurs pathologies : personnes âgées, personnes handicapées, soins palliatifs, fin de vie, etc.
- Connaissance du fonctionnement des administrations et des démarches administratives
- Normes d'hygiène et de sécurité alimentaire et domestique
- Techniques relationnelles et de communication verbale et non verbale

Savoir-faire / compétences techniques

- Entretien du logement et du linge (techniques de nettoyage, de repassage)
- Aider à l'élaboration des repas et à l'alimentation ;
- Aider à la toilette
- Connaître les techniques d'habillage et de déshabillage
- Aider à la mobilité
- Avoir des notions d'ergonomie (gestes et postures)
- Connaître les ressources de l'environnement social, récréatif et culturel
- Être un soutien aux aidants familiaux et aux proches
- Connaître les différents documents de liaison et procédures en cas d'urgence
- Organiser son travail de façon autonome
- Prévenir les risques
- Conduire avec prudence et dans le respect du code de la route (déplacements constants)
- Gérer un budget destiné aux courses. Tenir un livret de comptes conformément aux procédures en cours dans le service

Savoir-être / compétences comportementales

- **Avoir des qualités humaines, savoir créer du lien**
- **Être attentif et empathique** pour déceler le besoin ou le mal-être de la personne accompagnée ;
- Etablir et entretenir une relation de confiance et de qualité avec la personne accompagnée et ses aidants
- Avoir un **forte capacité d'adaptation** pour intervenir dans des environnements de travail variés auprès de personnes aux personnalités et pathologies différentes ;
- Faire preuve de **patience et d'ouverture d'esprit** pour accepter le rythme de chacun ;
- **Être autonome** et prendre des initiatives pour mettre en place les solutions adéquates ;
- **Savoir gérer son stress** pour faire face à la pression de la variabilité de l'activité en fonction des besoins (diminution du temps de travail en cas d'hospitalisation et augmentation en cas d'aggravation de la dépendance) ;
- Avoir une expression orale claire et simple pour être compris de tous ;
- Être de bonne humeur pour arborer un large sourire et aborder positivement la personne accompagnée ;
- Être poli pour construire et conserver des bases de partage cordiales ;
- **Être discret et respecter la vie privée** de la personne accompagnée, son intimité, ses confidences (capacité à se faire oublier lorsque le besoin de la personne accompagnée s'en fait sentir) ;
- **Savoir s'organiser** pour définir l'ordre des différentes tâches à accomplir et gagner en efficacité ;
- Faire preuve de **polyvalence** pour faire face à la diversité des tâches ;
- **Être disponible**
- Faire preuve de ponctualité pour respecter la personne qui attend
- Savoir transmettre des informations et coopérer
- Respecter les règles de confidentialité du service
- Respecter les normes et règles de sécurité et de fonctionnement du service

CONDITIONS PARTICULIERES :

- Travail au domicile des personnes accompagnées
- Travail modulé, l'amplitude de travail peut être étendue
- Déplacements fréquents
- Permis de conduire B + véhicule
- Travail week-ends et jours fériés
- Obligation vaccinale COVID-19

Filière : INTERVENTION	Catégorie : EMPLOYE	
Autres appellations :	Auxiliaire de Vie Sociale, Intervenant(e) à domicile	
Nom - prénom du titulaire :		
Créée le : 01/09/2021 Mise à jour le : 16/12/2021	Validée par le CODIR le : 10/02/2022	Rédigée par : Virginie Phulpin

Mission générale

L'intervenant(e) à domicile, employé(e) de degré 2 exerce sous la responsabilité de son/sa supérieur(e) hiérarchique. Il/elle réalise les missions définies ci-dessous en fonction de l'activité de la structure et des publics accompagnés dans le respect de la personne, de son bien-être, et de l'évaluation des besoins préalablement effectuée.

Il/elle se déplace chez des particuliers en perte d'autonomie ponctuelle ou permanente (personnes âgées, accidentées, personnes malades ou handicapées) pour contribuer à leur maintien à domicile. Il/elle les assiste dans les tâches matérielles de la vie quotidienne. Il/elle « aide à faire » en stimulant, en accompagnant, ou « fait à la place » de la personne qui se trouve dans l'incapacité provisoire ou durable d'assumer seule les tâches et les actes essentiels de la vie quotidienne. Ce professionnel assure également un soutien moral et social.

Positionnement dans l'organisation

Rattachement hiérarchique : L'intervenant(e) à domicile est rattaché(e) à un(e) coordinateur/riche de parcours

Interlocuteurs internes : Le responsable d'agence, le/la coordinateur/trice de parcours, le/la gestionnaire de secteur, les chargé(e)s d'accueil, les RH, les autres services supports

Interlocuteurs externes : Les bénéficiaires, les aidants, les autres services intervenant à domicile

Publics accompagnés

- Les personnes en capacité d'exercer un contrôle et un suivi des actes ordinaires et essentiels de la vie courante
- Les personnes ne pouvant pas faire les actes ordinaires et essentiels de la vie courante en totale autonomie et/ou rencontrant des difficultés passagères
- Les enfants
- Les personnes âgées en perte d'autonomie, qui sont dans l'incapacité de faire seules les actes ordinaires et essentiels de la vie courante
- Les enfants ou les adultes en situation de handicap qui sont dans l'incapacité de faire seuls les actes ordinaires et essentiels de la vie courante
- Les personnes ayant besoin de soins d'hygiène, de confort et de soins préventifs
- Les aidants des publics accompagnés

Principales missions exercées

Réaliser et aider à l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante auprès de personnes ne pouvant plus faire en totale autonomie et/ou rencontrant des difficultés passagères : stimuler, encourager, accompagner, aider à faire et/ou faire à la place.

Soutenir l'autonomie de la personne accompagnée.

Accompagner et aider la personne dans les activités ordinaires de la vie quotidienne :

- Assurer l'entretien courant du logement et du linge (faire les poussières, ranger, nettoyer les surfaces vitrées, laver la vaisselle, faire les lessives, repasser le linge, faire des travaux de raccommodage).
- Préparer les aliments ou réaliser les repas
- Réaliser les achats alimentaires ou d'agrément, veiller à l'approvisionnement du stock de produits d'entretien
- Aider à la gestion des documents familiaux et aux démarches administratives
- Accompagner la personne lors des déplacements ou dans ses activités de loisirs

Accompagner et aider la personne dans les actes essentiels simples de la vie quotidienne, visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de son autonomie :

- Aider à la mobilité et aux déplacements
- Aider à l'habillage et au déshabillage
- Effectuer une aide partielle à la toilette
- Aider à la prise des repas et assurer pendant le repas une présence auprès de la personne accompagnée

Apporter un soutien moral et social à la personne accompagnée et maintenir le lien avec l'extérieur

- Soutenir dans les activités intellectuelles, sensorielles et motrices

Communiquer avec l'entourage de la personne accompagnée

Effectuer la liaison entre les personnes accompagnées, le service et les différents intervenants :

- Remplir le cahier de liaisons pour assurer le suivi avec les autres intervenants (famille, services sociaux...).
- Rendre compte de son intervention à son responsable
- Rendre compte des difficultés rencontrées au domicile, des modifications de l'état de santé et de confort de la personne accompagnée ou d'un éventuel cas de maltraitance
- Participer aux réunions d'équipe ou de coordination afin d'évaluer régulièrement la pertinence du plan d'intervention.

Santé et sécurité au travail :

- Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail
- Porter les EPI selon les procédures internes et respecter les procédures d'hygiène, de qualité et de sécurité interne
- Participer au repérage des risques à domicile

Les missions et attributions indiquées ci-dessus ne présentent ni un caractère exhaustif, ni un caractère définitif et peuvent être modifiées en fonction des évolutions des services en lien avec la qualification et l'expérience.

Missions transversales :

Quelles que soient les missions principales du ou de la salarié(e), il ou elle doit assurer les missions transversales suivantes :

- Participer au repérage des fragilités de la personne et veiller à sa sécurité ;
- Participer à l'évaluation de la situation et adapter son intervention en conséquence ;
- Participer à l'évaluation de la dépendance et à la stimulation de la personne
- Coordonner son action avec l'ensemble des autres acteurs tels que les équipes pluridisciplinaires, ou pluriprofessionnelles
- Rendre compte selon les procédures mises en place.

Compétences cibles

Savoirs

- Caractéristiques des différents publics aidés et de leurs pathologies : personnes âgées, personnes handicapées, soins palliatifs, fin de vie, etc.
- Connaissance du fonctionnement des administrations et des démarches administratives
- Normes d'hygiène et de sécurité alimentaire et domestique
- Techniques relationnelles et de communication verbale et non verbale

Savoir-faire / compétences techniques

- Entretien du logement et du linge (techniques de nettoyage, de repassage)
- Aider à l'élaboration des repas et à l'alimentation ;
- Aider à la toilette
- Connaître les techniques d'habillage et de déshabillage
- Aider à la mobilité
- Avoir des notions d'ergonomie (gestes et postures)
- Connaître les ressources de l'environnement social, récréatif et culturel
- Être un soutien aux aidants familiaux et aux proches
- Connaître les différents documents de liaison et procédures en cas d'urgence
- Organiser son travail de façon autonome
- Prévenir les risques
- Conduire avec prudence et dans le respect du code de la route (déplacements constants)
- Gérer un budget destiné aux courses. Tenir un livret de comptes conformément aux procédures en cours dans le service

Savoir-être / compétences comportementales

- **Avoir des qualités humaines, savoir créer du lien**
- **Être attentif et empathique** pour déceler le besoin ou le mal-être de la personne accompagnée ;
- Etablir et entretenir une relation de confiance et de qualité avec la personne accompagnée et ses aidants
- Avoir un **forte capacité d'adaptation** pour intervenir dans des environnements de travail variés auprès de personnes aux personnalités et pathologies différentes ;
- Faire preuve de **patience et d'ouverture d'esprit** pour accepter le rythme de chacun ;
- **Être autonome** et prendre des initiatives pour mettre en place les solutions adéquates ;
- **Savoir gérer son stress** pour faire face à la pression de la variabilité de l'activité en fonction des besoins (diminution du temps de travail en cas d'hospitalisation et augmentation en cas d'aggravation de la dépendance) ;
- Avoir une expression orale claire et simple pour être compris de tous ;
- Être de bonne humeur pour arborer un large sourire et aborder positivement la personne accompagnée ;
- Être poli pour construire et conserver des bases de partage cordiales ;

- **Être discret et respecter la vie privée** de la personne accompagnée, son intimité, ses confidences (capacité à se faire oublier lorsque le besoin de la personne accompagnée s'en fait sentir) ;
- **Savoir s'organiser** pour définir l'ordre des différentes tâches à accomplir et gagner en efficacité ;
- Faire preuve de **polyvalence** pour faire face à la diversité des tâches ;
- **Être disponible**
- Faire preuve de ponctualité pour respecter la personne qui attend
- Savoir transmettre des informations et coopérer
- Respecter les règles de confidentialité du service
- Respecter les normes et règles de sécurité et de fonctionnement du service

CONDITIONS PARTICULIERES :

- Travail au domicile des personnes accompagnées
- Travail modulé, l'amplitude de travail peut être étendue
- Déplacements fréquents
- Permis de conduire B + véhicule
- Travail week-ends et jours fériés
- Obligation vaccinale COVID-19



